

Compte rendu de la réunion du 05/03 sur les Jardins Partagés :

Présents : Pierre Blondel, Odile Borel, Bernard Breyton, Cyprien Capdeville, Jean Michel Eard, Sylvie Eard, Bastien Ivancic, Sylvie Goutière, Geoffroy Horaist, Martine Lovera, Jean-Éric de Rango, Lou de Rango, Mélanie Recollin-Bellon, Claire Voron
Fabienne et Marcel sont présents au début de la réunion, pour la visite du terrain.
Jean-Yves Wiss, correspondant au Dauphiné Libéré, est présent au début de la réunion, pour récolter des informations et faire une photo de groupe.

Excusés : Amalia Brousse, Marie Loppé, Marie Francou, Yves Pesenti

1. Visite des Jardins

La réunion a commencé par une (re)découverte des Jardins, ce fut l'occasion de découvrir le terrain sans neige pour la première fois. Cela a permis de réfléchir aux problèmes techniques gênant la pratique des futurs jardiniers, ainsi qu'aux besoins communs potentiels, individuellement et en petits groupes informels.

2. Lister les problèmes techniques et les besoins communs

À la suite des 15 minutes de visite, une liste regroupant les idées de tous a été dressée.

3. Proposition de pistes de solutions concernant chaque point de la liste :

La suite de la réunion a été consacrée à réfléchir collectivement aux solutions possibles, aux prochaines étapes et à désigner des responsables pour les prochaines tâches. La discussion s'est ouverte sur les problèmes techniques pour enchaîner avec les besoins communs.

- Problèmes Techniques :

- **Pollution du sol :** Cyprien a proposé de vérifier la carte de pollutions des sols.

- Arbres existants :

- La haie de sapin ne semble pas gêner les jardins mais pose des problèmes de sécurité notamment pour la ligne électrique, **la mairie** prévoit donc leur abatage. Il faudra **lui demander** de tenir l'équipe des jardins informée de la **date du chantier** qui se tiendra sur le terrain des parcelles individuelles.

- Les saules sont à abattre.

- Le tilleul et le saule cassé gênent pour le travail du sol des parcelles contre le chemin existant. **Jean-Michel** propose de tailler le tilleul et d'élaguer le saule afin qu'il ne reste plus qu'un à deux mètres de souche (afin de garder la possibilité de le dessoucher). Il faudrait **demandeur à la mairie** si les services techniques peuvent évacuer les branches.

- Les poiriers sont conservés.

- **Souches :** Il se pose la question de dessoucher ou rogner pour se débarrasser des souches. Le dessouchage permet d'enlever une grande partie des racines, mais est plus long que le rognage et risque de laisser des trous dans le jardin et de faire remonter la terre argileuse. Le rognage est plus

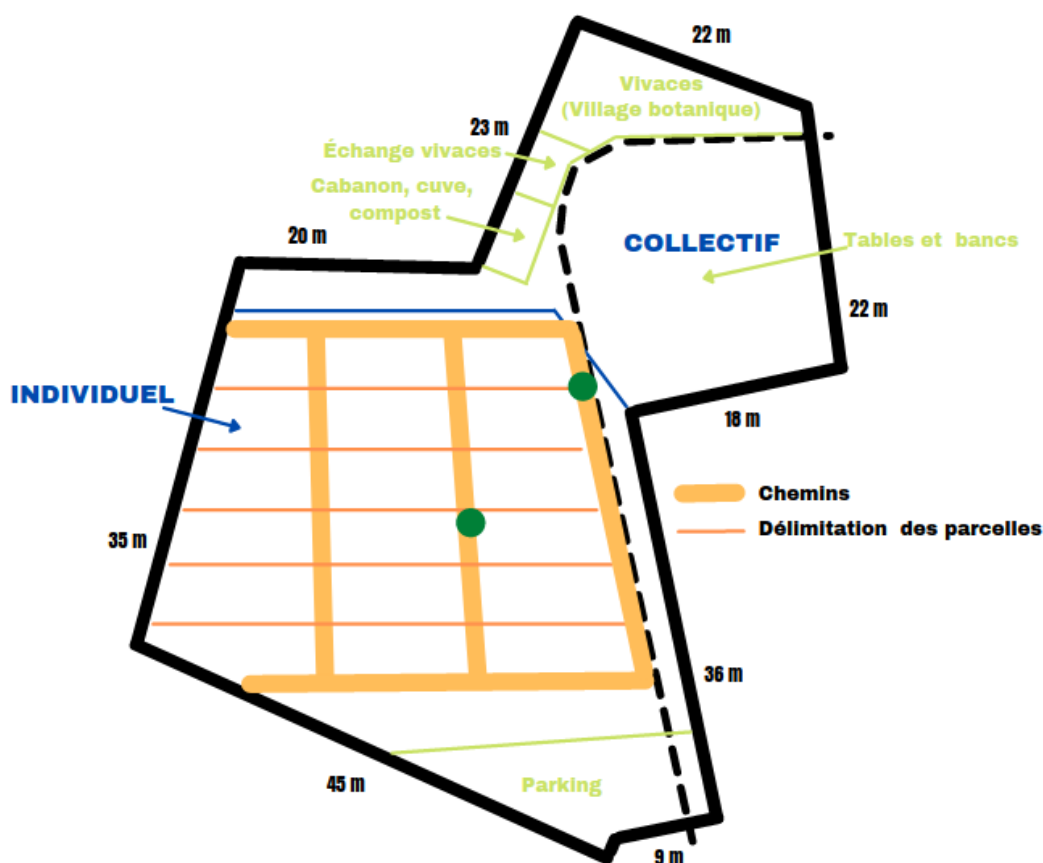
rapide, il découpe les souches en copeau sur plusieurs dizaines de centimètres ce qui suffit à empêcher les arbres (notamment les saules) de repartir. Cependant il laisse plus de racine dans le sol. Tout le monde n'étant pas d'accord sur la méthode à retenir, il est décidé de continuer à explorer les deux pistes. **Jean-Michel** propose de s'occuper de demander un devis pour le rognage. Et **Mélanie** pour le dessouchage.

- **Poteau Électrique à remplacer**: Son installation nécessite le passage d'engins sur les jardins, il faudrait **demander à la mairie** si elle peut avoir une date pour la venue d'Enedis.

- **Eau** : Les réflexions se sont centrées sur l'idée d'installer une cuve le long du mur, au coin Nord Est du terrain, la pente devrait être ensuite suffisante pour alimenter les jardins par gravité. Ce positionnement de la cuve en bordure de route, en permettrait l'accès aux services techniques si dans un premier temps, il était nécessaire de **demander à la mairie** d'alimenter la cuve, le temps de trouver une solution plus pérenne. En effet cet emplacement permet d'imaginer alimenter la cuve par la gouttière située à l'angle (donnant sur le parking) du bâtiment abritant le crédit agricole. Il avait déjà été demandé à la copropriété de relier cette gouttière à une cuve, il y a une dizaine d'années par l'association « Lou Vioulé do Vercors » afin d'alimenter la grande plate-bande de vivaces située devant le parking mais celle-ci avait refusé. Les avis ayant pu changer depuis, il a semblé pertinent de commencer par en parler d'abord officieusement aux membres de la copropriété afin de mettre un maximum de chance de notre côté. **Jean-Michel** se propose pour le faire. L'idée de pouvoir en plus fournir une alternative à la borne d'incendie à l'association Lou Vioulé pour l'arrosage de leur plate-bande, même s'il n'y aura pas toujours assez d'eau pour les jardins et la plate-bande, donne d'autant plus envie de creuser cette solution.

- Besoins communs :

- **Découpage des parcelles** : Le plan qui suit à été envisagé comme guide pour un découpage plus précis vendredi 11/03 matin par **Bastien, Odile et Pierre**.



- **Préparation du terrain : Bernard** propose de travailler la terre de la colonne de parcelles situées sur le plan précédent à partir du saule cassé et à côté du chemin existant (la proximité avec celui-ci facilitant l'accès pour les machines). Les besoins en parcelles labourées seront à adapter en fonction de la demande, cette première bande sera proposée aux jardiniers souhaitant une parcelle labourée, s'il reste des parcelles inoccupées elles seront investies en champs de patates pour ne pas laisser la terre nue, s'il y a trop de demandes la colonne de parcelles du milieu pourra être labourée en fonction. De plus l'intervention de Bernard permettra de retracer la limite du chemin et des parcelles, ainsi que de nettoyer les éléments accumulés en lisière de chemin (pierres, lissage des déchets verts ...)

- **Aire de retournement pour les voitures :** Il est décidé de ne pas stationner sur le jardin, par contre le chemin existant peut être utilisé pour décharger. Le bout du chemin semble suffisant pour effectuer un demi-tour, aucun aménagement particulier n'est donc envisagé.

- **Outils :** Il est proposé de demander à l'association « Milles Traces » de nous prêter des outils, au moins dans un premier temps. **Sylvie G.** doit les contacter.

- **La cabane à outils, les tables, bancs, et les bacs de compost :** **Bastien, Odile, Lou, Sylvie G., Jean-Éric et Claire** proposent des plans pour pouvoir en discuter. Les pistes de réflexion quand à la création de ceux-ci se tourne vers une auto-construction par les membres des jardins, ainsi que de favoriser des matériaux de récupération.

- **Récupération d'objets stockés par les services techniques :** Ils faut **demander à la mairie** si il est envisageable que certaines choses puissent être récupérées, si les services techniques n'en ont pas l'utilité (il a notamment été évoqué, le traîneau pour en faire une décoration, la cage à écureuil pour y faire grimper des plantes, les tuiles pour le cabanon .etc..) .

- **Toilettes sèches** : Il a semblé nécessaire sur le long terme de permettre aux jardiniers d'avoir accès à des sanitaires. Il a été jugé cependant que cette question, n'étant pas une priorité, serait abordé dans un second temps (des toilettes publiques sont disponibles place Petri).

- **Règlement Intérieur** : Des pistes d'un règlement intérieur expérimental à tester lors de la première année ont été évoquées. **Mélanie, Jean-Éric, les deux Sylvie et Lou** font partie du groupe de travail chargé de les affiner et les compléter.

Ces pistes sont les suivantes :

- La limite des produits utilisables est la même que celle fixée par la labellisation biologique.
- Réguler l'usage de l'eau, pour que celle-ci ne soit pas trop rapidement épuisée.
- Une cotisation (si association) ou une participation faible par les utilisateurs afin de permettre aux jardins d'avoir un petit moyen financier pour les prochaines années.
- L'assurance des membres des Jardins, par l'adhésion à une association ou par l'inscription en mairie.
- Des mobilisations en été pour entretenir le jardin sous la forme de chantier participatif.
- Afficher un règlement tout public sur les lieux afin de permettre la visite libre des jardins par les personnes non membres.
- Autoriser les vivaces mais pas les plantes ligneuses sur les parcelles individuelles.
- Réguler l'utilisation des outils communs (les ranger et les nettoyer après utilisation, réservation ...)
- Pour la régulation annuelle des parcelles il a été décidé de proposer de petites parcelles (entre 20 et 30m²) cumulables si la place le permet afin d'offrir la possibilité à un maximum de personnes de profiter des jardins. Le but est d'essayer de conserver chaque année les mêmes parcelles pour les utilisateurs (afin de permettre un travail de la terre sur plusieurs années). La priorité est donnée aux personnes ne possédant pas de jardin, et l'idée est d'assurer un minimum d'une parcelle par foyer (dans le cas où certains auraient pu profiter les années précédentes de plusieurs parcelles). Il est envisagé de proposer chaque année de voter la division des parcelles en prenant comme exemple le fonctionnement d'une assemblée générale, afin de permettre de mieux tenir compte du contexte année par année.

- **Financier** : Il est **demandé à la mairie** de se positionner sur sa participation aux gros travaux évoqués en problèmes techniques.

- **Communication** : Toutes les personnes présentes sont d'accord pour communiquer par mail, afin de continuer à échanger entre les réunions, à l'exception d'Odile qui n'utilise pas ce moyen de communication, **Sylvie G. et Lou** se proposent pour lui transmettre les informations. **Jean-Éric** propose de demander à Eric Lurand s'il peut créer une mailing list pour faciliter l'échange par mail. Il est demandé aux différents groupes de travail d'informer sur les dates des temps de travail afin de permettre à toutes les personnes travaillant sur le jardin d'y participer si elles le désirent.

4. Conclusion de la réunion

Ces propositions sont à soumettre au conseil municipal afin de pouvoir les continuer si elles obtiennent sa validation. Une prochaine réunion est proposé **le samedi 9 avril, 10h sur le terrain** (repli à la maison des associations si mauvais temps) (avant le conseil municipal d'avril) afin de pouvoir continuer à transmettre les avancées au conseil municipal.